



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

# Huiles lampantes : rapport de projet

## Contact

Office fédéral de la santé publique  
Division Produits chimiques  
Peter Krähenbühl

[peter.kraehenbuehl@bag.admin.ch](mailto:peter.kraehenbuehl@bag.admin.ch)  
Tél. 058 462 96 40

# Table des matières

<b>1</b>	<b>Contexte</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Résultats de la campagne 2013</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Procédure</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Analyses</b>	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>Résultats</b>	<b>4</b>
5.1	Danger en cas d'aspiration .....	5
5.2	Fermeture de sécurité pour enfants .....	5
5.3	Indication de danger détectable au toucher .....	6
<b>6</b>	<b>Autres observations</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>Conclusion</b>	<b>6</b>
<b>8</b>	<b>Calendrier</b>	<b>6</b>
	<b>Annexe 1</b>	<b>7</b>
	<b>Annexe 2</b>	<b>8</b>

# 1 Contexte

L'usage d'huiles lampantes est très répandu, notamment dans les espaces intérieurs, les restaurants et les jardins. Ces huiles sont en règle générale utilisées comme combustible pour des lampes ou des torches. La population est peu consciente des dangers importants que ces produits peuvent constituer pour la santé. De 1997 à 2005, le Centre suisse d'information toxicologique a reçu en moyenne 57 demandes par année à la suite d'expositions aux huiles lampantes par voie orale. 46 cas concernaient des enfants. Durant cette période, l'absorption d'huile lampante a provoqué deux décès (un enfant, un adulte).

La dangerosité pour la santé des huiles lampantes provient du fait que le pétrole utilisé est un distillat de pétrole liquide, dont le faible degré de viscosité génère un risque en cas d'aspiration. L'ingestion d'une seule gorgée, voire la simple succion d'une mèche imprégnée peut conduire à ce que l'huile, en cas de vomissements subséquents, atteigne les voies respiratoires et provoque une « inflammation chimique » (pneumonie). Le risque est particulièrement élevé pour les enfants en bas âge.

Les huiles dont le degré de viscosité est élevé (p. ex. à base d'huile de colza) et les pâtes ne comportent pas ces dangers et ne sont donc pas concernées.

Au vu du risque spécifique des huiles lampantes qui présentent un danger en cas d'aspiration, les exigences de sécurité ont été renforcées au printemps 2010. Les huiles lampantes et allume-feux concernés doivent depuis respecter les exigences suivantes :

- Les liquides ne doivent être ni parfumés ni colorés et doivent être vendus dans des contenants noirs et opaques d'un litre au maximum.
- La conception de la bouteille ou de l'étiquette ne doit ni éveiller la curiosité des enfants ni donner l'impression d'un produit inoffensif.
- Un étiquetage des dangers complet, qui inclut les mentions de danger et une information sur une utilisation sûre, est obligatoire.
- L'adresse et le numéro de téléphone du fabricant suisse ou de l'importateur doivent être indiqués.
- Les bouteilles doivent être munies d'une fermeture de sécurité pour enfants et d'une indication de danger détectable au toucher.
- L'inscription : « *Les lampes remplies de ce liquide doivent être conservées hors de portée des enfants. L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales* » doit figurer sur l'emballage.

Toutes les indications doivent être rédigées en deux langues officielles. Une seule langue suffit dans la mesure où il s'agit de la langue parlée dans la région où le produit est vendu.

## 2 Résultats de la campagne 2013

Dans le cadre d'une campagne nationale de surveillance du marché menée en 2013, 76 huiles lampantes et allume-feux ainsi que 59 lampes à huile ont été soumis à une analyse. Au total, 64 (47 %) produits ont donné lieu à des contestations. Des adaptations ont été exigées pour 19 (25 %) huiles et allume-feux et pour 25 (42 %) lampes. Une interdiction de vente a été prononcée pour 9 (12 %) huiles et allume-feux ainsi que pour 11 (19 %) lampes. 48 (63 %) huiles et allume-feux et 23 (39 %) lampes se sont révélés conformes à la réglementation.

Le présent projet avait pour but de déterminer si la campagne de 2013 a eu l'effet escompté et si les huiles lampantes en vente aujourd'hui répondent aux exigences légales.

### 3 Procédure

L'OFSP a analysé un total de 36 huiles lampantes, combustibles et allume-feux (voir annexe 1) sur les points suivants : danger en cas d'aspiration, fermeture de sécurité pour enfants, et indication de danger détectable au toucher. 16 produits ont été achetés dans le commerce de détail ou sur Internet. 10 d'entre eux ont été analysés par le laboratoire de la Direction générale des douanes. Les 26 autres produits ont été évalués uniquement sur le plan de leur étiquetage et de leur emballage.

L'OFSP estime que ce procédé lui permet de traiter la majeure partie des huiles lampantes qui comportent un danger en cas d'aspiration.

### 4 Analyses

Les paramètres suivants ont été analysés :

1. Détermination de la teneur en hydrocarbures aliphatiques  
*À moins de 10 %, le produit N'EST PAS à classifier comme toxique en cas d'aspiration. Les produits correspondants ne doivent pas faire l'objet d'autres analyses.*
2. Détermination de la viscosité cinématique concernant les produits qui contiennent plus de 10 % d'hydrocarbures aliphatiques  
*Avec une valeur maximale de 20,5 mm<sup>2</sup>/s, le produit correspondant doit être classé comme toxique en cas d'aspiration.*

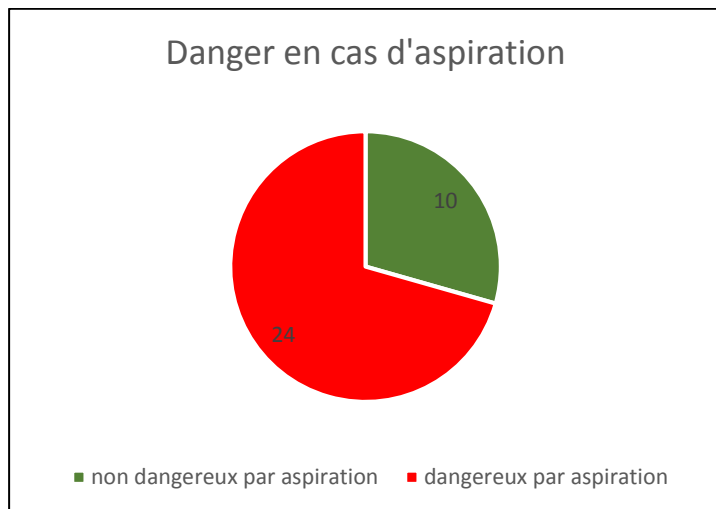
### 5 Résultats

(L'ensemble des résultats des analyses sont disponibles sous forme de tableau à l'annexe 2).

Deux produits ont clairement été identifiés comme des « stocks résiduels » en magasin. Ces deux produits n'étaient pas correctement classés ou étiquetés, par rapport au danger qu'ils présentent en cas d'aspiration. Ils étaient néanmoins munis d'une fermeture de sécurité pour enfants et affichaient une indication de danger détectable au toucher. Les produits actuels des différents fabricants sont conformes. Par conséquent, ces deux produits n'ont pas été inclus dans l'évaluation.

## 5.1 Danger en cas d'aspiration

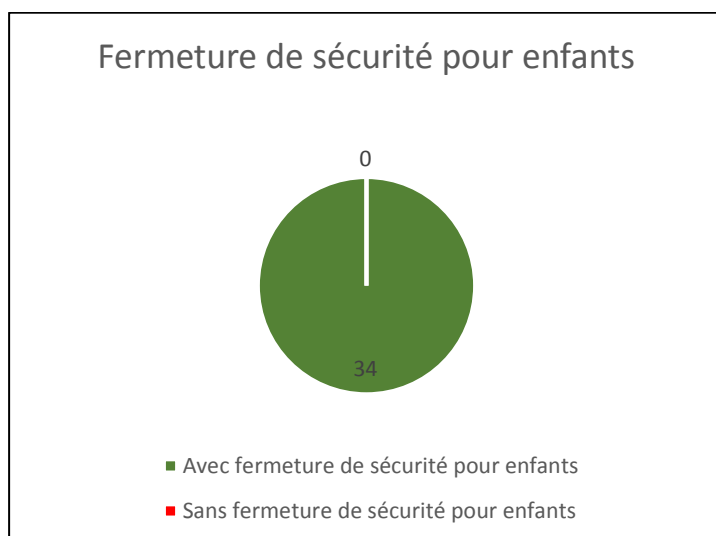
24 (71 %) des 34 produits évalués présentent un danger en cas d'aspiration. Tous les produits sont correctement classés et étiquetés.



Les chapitres suivants traitent uniquement des 24 produits qui présentent un risque en cas d'aspiration.

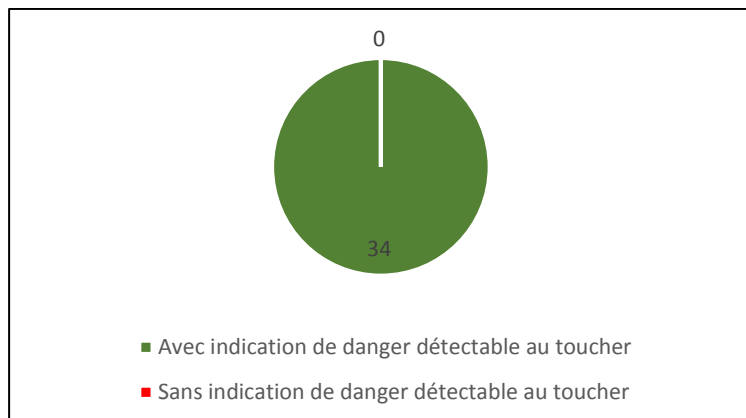
## 5.2 Fermeture de sécurité pour enfants

Les produits présentant un risque en cas d'aspiration doivent être munis d'une fermeture de sécurité pour enfants. Les 24 produits répondaient à cette exigence.



### 5.3 Indication de danger détectable au toucher

Les produits présentant un risque en cas d'aspiration doivent disposer d'une indication de danger détectable au toucher. Les 24 produits répondaient à cette exigence.



## 6 Autres observations

Cinq produits étaient munis d'un étiquetage DSD. On peut supposer qu'il s'agissait de stocks résiduels en magasin. Considérant le fait que ces produits étaient correctement classés et étiquetés (danger en cas d'aspiration), munis d'une fermeture de sécurité pour enfants et d'une indication de danger détectable au toucher, et qu'ils avaient été achetés et non officiellement prélevés, il a été décidé de renoncer à une contestation.

## 7 Conclusion

Pour les huiles lampantes, combustibles et allume-feux, le contrôle autonome fonctionne bien, et les produits répondent aux exigences de la législation sur les produits chimiques. À court terme, une nouvelle campagne n'est donc pas nécessaire.

## 8 Calendrier

Mai 2017 : - Achat de 16 produits

Juin 2017 : - Analyse des 16 produits par le Laboratoire des douanes

- Contrôle de 36 produits par l'OFSP

Juin 2017 : - Rapport à l'intention du groupe de pilotage

Octobre 2017 / PK

# Annexe 1

## Produits achetés ou analysés

- Carl Warrlich : allume-feu
- Carl Warrlich : huile lampante
- Carlo Milano : huile lampante inodore
- Carlo Milano : huile lampante bio
- Coleman : fuel
- Farmlight Lampoil
- favorit : huile lampante bio
- favorit : huile lampante parfumée
- favorit : huile lampante transparente
- Flaman liquid
- Flamino : liquide d'allumage
- Fuel C
- Giardino : liquide d'allumage
- Grill Club : liquide d'allumage
- GSK : huile lampante
- Huile lampante « blomus »
- Landi : huile lampante bio
- Landi : huile lampante
- Landmann : allume-feu
- M classic : Pétrole
- Migros Ambiance : huile lampante
- mono : huile lampante
- Parfum feur d'oranger
- Petrol Eco Heat
- Powerflame : Citronelle
- Powerflame : huile pure paraffine
- presto : pétrole d'allumage
- PRMIUS : PowerFuel
- PRMIUS : PowerFuel
- SikoTrend : huile lampante
- SILBER : huile paraffine
- STYX : huile lampante Naturel
- STYX : huile lampante Nordic Naturel
- STYX : huile lampante Naturel Romantic
- Till : huile lampante de qualité
- Zip : liquide allume-feu concentré

## Annexe 2

### Résultats

N° de prod.	Danger en cas d'aspiration	Fermeture de sécurité pour enfants	Indication de danger détectable au toucher	Visc. cinématique [mm <sup>2</sup> /s]	KW [%]
1	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, indisponible		< 10 %
2	non	pas nécessaire, disponible	Pas nécessaire, indisponible		< 10 %
3	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, indisponible		< 10 %
4	oui	disponible	disponible	< 1,5	> 10 %
5	oui	disponible	disponible		
6	oui	disponible	disponible		
7	oui	disponible	disponible		
8	oui	disponible	disponible		
9	oui	disponible	disponible		
10	oui	disponible	disponible		
11	oui	disponible	disponible		
12	oui	disponible	disponible		
13	oui	disponible	disponible		
14	oui	disponible	disponible		
15	oui	disponible	disponible		
16	oui	disponible	disponible		
17	oui	disponible	disponible		
18	oui	disponible	disponible		
19	oui	disponible	disponible		
20	oui	disponible	disponible		
21	oui	disponible	disponible		
22	oui	disponible	disponible		
23	oui	disponible	disponible		
24	oui	disponible	disponible		
25	oui	disponible	disponible		
26	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, indisponible		< 10 %
27	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, disponible		< 10 %
28	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, disponible		< 10 %
29	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, disponible		< 10 %
30	oui	disponible	disponible		
31	oui	disponible	disponible		
32	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, indisponible		< 10 %
33	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, disponible		



34	non	pas nécessaire, disponible	pas nécessaire, indisponible		< 10 %
----	-----	-------------------------------	---------------------------------	--	--------